

De : [fernand boria](#)
A : [Pascal GROSS](#); [Joé SPIER](#)
Objet : Réponse à votre lettre du 29 juin 2022 suite à la pétition 2095
Date : lundi 1 août 2022 08:08:28

Bonjour Messieurs,

Suite à mon courrier du 29 juin 2022 je vous écris mon positionnement suite à la lettre du 2 mai 2022 de Madame Cahen à Madame Bofferding (voir en pièce jointe) et je demande la réinstruction de ma pétition 2095 à la chambre des députés.

J'ai attendu la réponse que Madame La Ministre de L'Intérieur Bofferding aller donner suite à la lettre de Madame la Mimistre Cahen, mais à ce que je vois à mon appel téléphonique et mail que j'ai envoyé au secrétariat du ministère de l'intérieur le 18 juillet 2022 que la secrétaire n'était même pas au courant de cette lettre de Madame Cahen,
Je lui es transferer la lettre à la secrétaire du ministère de l'intérieur et à ce jour même pas une réponse à mon mail du 18 juillet 2022.

En ce qui concerne la lettre de Madame Cahen je dirais que c'est bien beau de laisser la responsabilité à Madame Bofferding pour inciter en urgence de mettre en place ses banquettes dans l'espace public pour changer les personnes non autonomes mais Madame la ministre de la famille et de l'intégration est assez apte pour faire voter une loi pour pas inciter mais obliger les communes à faire installer une banquette qui existe déjà comme à Remich gare , à Tétange Schungfabric, au Glacis Luxembourg ville et au lac de Remerschen suite à mes demande en privé de ma part à ses communes.

La commune de Mondorf les bains à accepter de faire installer une banquette et également la société Aral qui dispose d'assez de place pour les faire installer sur leur toilette handicapée ou pièce pour changer les bébés ou il y a assez de place pour l'installer sur leurs 2 airs d'autoroute de Berchem et Cappelen suite à mes courriers et rdv sur place en privé.

Mon combat pour la dignité humaine dure depuis plus de 6 ans et que fait le gouvernement pour les personnes non autonomes ? rien,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, le gouvernement abandonne ses familles livrées à eux même et faire changer les personnes non autonomes adultes aux yeux de tout le monde ! c'est de la discrimination à l'égart de ses personnes car ils ont le droit d'avoir un espace (petite pièce dans chaque commune pour être changer en toute dignité et en toute intimité et ne pas se faire voir ses parties intimes par les personnes à l'extérieur car sinon les familles sont condamnées à être confiner dans leur domicile ou sortir dans le paté de maison aux alentours.

Je trouve que ce n'est pas à moi de faire les démarches en privé ou mes lettres reste sans réponse à mes demandes au communes ou autres endroits public .

Je finirais pour dire qu'en 2022 , le Luxembourg a pris le commandement depuis janvier 2022 jusqu'à la fin 2024 dans le monde par Monsieur Le Ministre Asselborn pour ce qui concerne toute forme de discrimination et que fait il pour ses concitoyens non autonomes ? RIEN !!!!!!!

Je ne souhaite à personne de se retrouver dans une situation de personnes non autonomes ni de devenir une personne qui doit changer une personne non autonome ,

je pense que dans le gouvernement en place il n y a personne qui connait vraiment la situation mieux que moi car je suis confronté à cette situation depuis 14 ans et si je m`investi beaucoup sur ce sujet c'est que je sais qu'il y a beaucoup de personnes qui souffrent de cette situation d'une simple banquette qui coûte moins de 1000 euros !

1000 euros pour chaque commune est une grande somme ? en sachant qu'il dépense plein de connerie que je ne voudrais pas citer , bref Mesdames et Messieurs les Députés à vous de faire changer les choses pour ses personnes qui ne peuvent pas s'exprimer dont je prends leur parole pour les aider à avoir un droit sur leur dignité humaine depuis 6 ans.